



## Réunion publique du 2 juin sur le thème de la sécurité

### Participation citoyenne

La première partie présentée par la gendarmerie portait sur la participation citoyenne. Instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Les citoyens, sur la base du volontariat, reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes de leur secteur. L'objectif est de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'événement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les voisins vigilants n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune.

En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention et en cas d'urgence appeler le « 17 » pour qu'une patrouille de gendarmerie se déplace sur les lieux.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la mairie.

A noter : la participation citoyenne est un engagement à titre bénévole qui ne donne lieu à aucune contrepartie financière et ne confère pas de prérogatives de puissance publique.

### Point sur les travaux

#### Les travaux cœur de village s'achèvent

Mi-juillet l'ensemble des revêtements (trottoirs, voirie) doit être terminé. Il restera les plantations à l'automne prochain ainsi que les finitions : marquages au sol, mise en service des équipements (panneau d'information touristique, borne de recharge électrique).

#### Travaux de la mairie

Concernant les travaux de la mairie, les prévisions sont plus difficiles car le chantier a tendance à s'éterniser. Nous espérons que ce chantier sera achevé cet été...

En 2024, il restera la réfection des toitures connexes à la mairie qui sont en très mauvais état.

#### Pont de Maimbray

Les travaux de réfection du pont sont avancés. La démolition devrait débuter début juillet.

Interruption des travaux en août et seront repris à la rentrée. Les travaux sont pilotés et financés par la communauté de communes et ont nécessité de nombreuses autorisations, notamment pour les travaux dans la rivière.

### Vidéoprotection

Le deuxième sujet présenté concernait l'information des habitants de la commune sur le réseau de vidéoprotection en cours d'installation. Ce système très perfectionné permettra de renforcer la prévention et la lutte contre la délinquance. Ce dispositif est très encadré par la réglementation et seules les personnes habilitées et la gendarmerie pourront avoir accès aux images enregistrées. En aucun cas l'intérieur des propriétés ne sera filmé. Le réseau de caméras devrait être opérationnel à la rentrée.

### Sécurisation route de Sancerre

Le dernier sujet portait sur la présentation des travaux de sécurisation routière route de Sancerre. Les travaux d'une durée d'environ 3 mois devraient débuter cet été ou en septembre. Ces travaux font suite au diagnostic réalisé avec les services du département et permettront de sécuriser l'arrêt de bus, les différents carrefours et réduire la vitesse des véhicules sur les 600 mètres de l'entrée du bourg.

Le coût des travaux d'environ 300 000 € a été subventionné à hauteur de 80 000 €.



### Nouvel accès au camping

Dans l'objectif de renforcer l'attractivité de notre commune, des travaux d'aménagement du camping ont été réalisés. Désormais, la gestion des entrées du camping sera assurée par la société Camping-car Park (leader de la gestion des aires destinées aux camping-cars).

Ce mode de gestion permettra un accueil automatisé tout au long de l'année. D'après les études déjà réalisées, une augmentation de la fréquentation devrait être observée. Nos commerces devraient en bénéficier.

Le camping dispose désormais de tous les équipements nécessaires aux camping-cars et accueillera toujours les campeurs et les touristes à vélo.